

MODELE DE PREMIERE DEMANDE ET DE RENOUVELLEMENT
(à reproduire sur papier à en-tête de l'organisme demandeur)

A retourner à CERTIBAT par courriel à :
certibat-contact@qualibat.com ou c.djanato@certibat.fr /Tél :01 82 73 15 29

Je, soussigné(e)

Responsable légal de l'organisme :

Exerçant la fonction de :

N° SIRET :

N° de déclaration de l'organisme de formation :

Adresse complète de l'organisme :

Demande l'agrément CERTIBAT pour les formations relatives aux travaux d'efficacité énergétique dans le cadre du dispositif RGE (Arrêté du 17/03/2025).

Pour les modules de formation suivants :

- Formation transverse
- Isolation Thermique par l'Extérieur
- Isolation Thermique par l'Intérieur
- Isolation toiture par l'extérieur et fenêtres de toit
- Isolation toiture terrasse
- Menuiseries
- Bouquet de travaux
- Ventilation
- Emetteur électrique
- Chaudière

Avec le respect des exigences relatives au financement FEEBAT

Liste des établissements :

Liste des formateurs intervenant pour chaque type de modules (en annexe 1 à la demande pour chaque formateur cocher le type de formation demandé) :

Qualification ou certification déjà détenue par l'organisme :

A cet effet,

J'atteste sur l'honneur :

- Être à jour de mes obligations sociales et fiscales,
- Ne pas être en état de liquidation judiciaire ou de cessation d'activités,
- Que les dirigeants ne font pas l'objet d'une condamnation, d'une interdiction de gérer ou d'une faillite personnelle,

Je m'engage, durant toute la période de validité de mon agrément, à :

- Respecter sans réserve les dispositions du référentiel d'agrément des organismes de formation Efficacité Energétique
- Tenir à disposition de CERTIBAT les éléments de preuve correspondant au respect du référentiel
- Disposer d'une assurance couvrant l'exercice de mes activités de formation
- Disposer de support pédagogique dont le contenu est conforme aux prescriptions de l'annexe 1 de l'arrêté du 17/03/2025 et adapté de manière constante aux évolutions réglementaires, normatives et techniques
- Respecter l'exigence de 15 stagiaires maximum par stage
- Confier uniquement la réalisation des formations et le contrôle des connaissances à des formateurs agréés
- Respecter la réglementation en particulier celle relative aux documents (convocation, attestation de stage, programme de formation, convention de stage, règlement intérieur).
- Organiser les contrôles individuels des connaissances conformément aux exigences réglementaires.
- Organiser les contrôles individuels des connaissances pour les candidats qui n'ont pas suivi la formation,
- Communiquer à CERTIBAT via l'interface spécifique, les résultats de chaque session de contrôle individuel des connaissances (QCM)
- Déclarer tout changement de nature à remettre en cause le respect des exigences de l'agrément de la formation, notamment le départ d'un formateur agréé
- Respecter, le cas échéant les exigences relatives au financement FEEBAT précisées dans l'acte d'engagement
- Respecter, pour tous les modes d'animation le déroulé pédagogique et le séquençage proposé
- Justifier de la compétence des formateurs en animation de classes virtuelles
- S'acquitter des frais relatifs à la délivrance de l'agrément notamment ceux liés à la redevance annuelle
- Être audité au cours des 24 premiers mois de chaque nouveau cycle d'agrément
- Ne pas communiquer en laissant croire que la formation est suffisante pour devenir RGE et à ne pas utiliser les logos d'organismes de qualification ou de certification d'entreprises,
- Apporter à CERTIBAT toutes informations qui lui sont nécessaires dans le cadre de l'instruction d'une réclamation d'un tiers contre mon organisme.



Personne chargée du suivi de l'agrément :

Téléphone :

E-mail :

Le :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Documents à joindre à la demande d'agrément

Je soussigné(e) :

Responsable légal(e) de l'entité :

Certifie l'exactitude des informations fournies ci-après.

	Pièces fournies
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, JURIDIQUES ET FINANCIERS	
Un contrat client	<input type="checkbox"/>
Extrait K-bis de moins de 12 mois	<input type="checkbox"/>
Attestation INSEE de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration de l'organisme de formation	<input type="checkbox"/>
Attestations d'inscription de versement à l'URSSAF et aux caisses de retraite	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance en cours de validité NB : L'activité de formation doit être clairement mentionnée parmi les activités couvertes	<input type="checkbox"/>
Identité du responsable légal (prénom, nom, date de naissance, date d'entrée dans la société et fonction occupée)	<input type="checkbox"/>
Le dernier bilan pédagogique et financier	<input type="checkbox"/>
Un certificat QUALIOPi en cours de validité (pour les demandes d'habilitation FEEBAT)	<input type="checkbox"/>
L'acte d'engagement de FEEBAT (pour les demandes d'habilitation FEEBAT)	<input type="checkbox"/>
DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE	
Transmettre un exemplaire de chaque document permettant de répondre à la réglementation des organismes de formation : convocation, convention de stage, règlement intérieur.	<input type="checkbox"/>
Un exemplaire d'enquête de satisfaction comprenant a minima les points suivants : programme pédagogique, locaux-plateformes et matériels, outils pédagogiques, formateurs, évaluation fin de formation (QCM).	<input type="checkbox"/>
*Démarche d'amélioration continue et/ou document de suivi de l'organisation et du déploiement de la formation, des supports et moyens pédagogiques** incluant notamment la veille technique et réglementaire et les résultats des enquêtes de satisfaction.	<input type="checkbox"/>
*Document permettant le traitement et le suivi des réclamations	<input type="checkbox"/>
COMPETENCE DES FORMATEURS	
CV de chaque formateur et attestation d'agrément en cours de validité pour les formateurs déjà agréés.	<input type="checkbox"/>
Justificatif de compétences du formateur en animation en classes virtuelle	<input type="checkbox"/>
FORMATION	
Programme de la formation** pour chaque module précisant les méthodes et moyens pédagogiques pour chaque séquence	<input type="checkbox"/>
Décrire votre organisation pour la mise en œuvre du contrôle continu de connaissance (QCM)	<input type="checkbox"/>
Règlement des frais d'instruction de la demande de transition de 1000€ HT (1200 € TTC) Par virement accompagné de justificatif (RIB ci-joint)	<input type="checkbox"/>

* Enregistrement : document complété et daté faisant état de résultats obtenus ou apportant la preuve de la réalisation d'une activité. Les modèles de documents ne seront pas recevables.

** : Fourni par le programme FEEBAT pour les organismes habilités.

Autres informations que vous jugez utiles de communiquer :

Fait à

le

Signature et cachet de l'organisme :

Annexe 1 : Liste des formateurs intervenants pour chaque module de formation

Module de Formation	Nom & Prénom du formateur					
	Formateur A	Formateur B	Formateur C	Formateur D	Formateur E	Formateur F
Formation Transverse						
I.T.E						
I.T.I						
Isolation Toiture par l'Extérieur et Fenêtre de Toit						
Isolation Toiture Terrasse						
Menuiseries						
Ventilation						
Bouquet de Travaux						
Emetteur Electrique						
Chaudière						